

Orsay, le 20 mars 2013

Monsieur Lionel CHAMPETIER
Président de l'ASEOR
24 rue Christine
91400 ORSAY

CABINET DU MAIRE
Affaire suivie par Maxime VIALA
Directeur de Cabinet
Tél : 01.60.92.80.04
Fax : 01.60.92.80.09
maxime.viala@mairie-orsay.fr

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de votre courrier à travers lequel vous m'interrogez sur la rénovation de la Gare Orsay-Ville.

Comme vous le soulignez justement, notre action a permis d'obtenir une modification majeure du projet initial prévu dans le cadre du contrat de pôle. Celui-ci prévoyait la fermeture du passage à la circulation piétonne de transit de part et d'autre des voies de chemin de fer. Ce projet était inacceptable et nous sommes satisfaits d'y avoir fait obstacle pour obtenir, grâce notamment à une large mobilisation des Orcéens, le maintien de ce tunnel comme passage public.

Vous notez également que nous avons profité de ce projet pour élargir le trottoir étroit du boulevard Dubreuil. Je vous précise que nous avons bénéficié pour cela d'une participation financière de la RATP.

Vous complétez ce courrier par le rappel de demandes de votre association.

Concernant l'affectation du bâtiment voyageur, il ne vous aura pas échappé que la RATP y réalisera des travaux pour y accueillir dans de meilleures conditions les voyageurs. L'installation d'un commerce ou d'une autre activité n'est donc plus à l'ordre du jour.

Je prends bonne note de vos remarques concernant la zone de dépose minute et la question des camions d'approvisionnement des commerces locaux qui viendront alimenter les réflexions sur le réaménagement de la gare routière mais qui concernent par les travaux de rénovation de la gare Orsay-Ville.

Permettez-moi, par ailleurs, Monsieur le Président, de m'étonner que vous regrettiez de découvrir ce projet au regard de la communication qui a été faite en la matière :

- 5 Présentations en Conseil de Quartier du Centre (1er octobre 2010, 17 octobre 2011, 14 février 2012, 13 novembre 2012, 26 février 2013), dont votre association est membre du bureau ;
- 1 Présentation en Conseil de Quartier du Guichet (13 février 2013), dont votre association est membre du bureau ;
- 1 Présentation en Conseil de Quartier de Mondétour (21 mars 2013), dont votre association est membre du bureau ;
- 1 article et 1 dossier dans le magazine municipal ;
- Permis de construire consultable depuis le début de l'année 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

David ROS

Maire d'Orsay,

vice-président du conseil général de l'Essonne

